

Délibération n° 2018-01-23

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 01 mars 2018

Objet

Règlement des
subventions aux
associations

Rapporteur

VEISSIERE Bernard

Date de convocation

22 février 2018

Date d'affichage du compte-rendu

8 mars 2018

Nombre de conseillers

En exercice : 126

Présents : 97

Votants : 104

Pour : 104

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 1^{er} mars à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
BERTHELOT Pascal	BESSEYRE Fabien	BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	
BRUN Pascale	BRUNETTI Graziella	CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert	CHEYNOUX Gérard	CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	
DRUELLE Jean-Claude	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
DYNDAS Eric	EMIREN Bernard (S)	ESPEIL Michel
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc
GARNAVAULT Philippe	GAUDRIAULT Damien	GAUTHIER Isabelle
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
MAGAUD Hervé (S)		LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
		LIVET Bertrand
MAERTEN Christian	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
NICOLLET Michel	OLIVIER Christian	PAILLONCY Brigitte
PELISSIER Patrick	PELOU Michel	PEREIRA-MAURIAT Christine
PERRON Jean-Yves	PETELH Sandra	PIERZCHALA Freddie
	PRADIER Laurent	RAVEL Pierre
RKINA Mohamed		ROCHETTE Christophe
RODDIER Gilles		ROUSSEL Chantal
		SAUVANT Jean-Pierre
SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard	TINET Georges
	TOULOUZE Michel	VARISCHETTI Martine
VEISSIERE Bernard	LOOS Thierry (S)	ZANIN Nathalie

Absents ayant donné pouvoir (7) : BARRÉ Annick à JAMON Marc ; BRONNER Dirick à PEITHEIL Sandra ; DESVIGNES Jean à GREGORIS Cécile ; HERCEGFI Serge à TINET Georges ; LETELLIER Josiane à SAUVANT Jean-Pierre ; MONIER-FIEVET Jean-Marc à NICOLLET Michel ; ROUX Bernard à CORRE Jean-Marie.

Absents représentés (5) : CONTOUX Michel ; ESBELIN Nicole ; FRADIN Guy ; JOLIVET Sylvie ; VIALLET Richard.

Absents (22) : ASTIER Raymond ; BARBET Laurent ; BARDY André ; BERENBAUM Emeric ; BERNARD Jean-Paul ; CHANIMBAUD Lionel ; COSTON Marie ; DE MULDER Jean-Pierre ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette ; GELLY Guy ; GIMEL Edwige ; GRAILLE Jean-Louis ; GREGOIRE Nathalie ; KAROUTZOS Christian ; LEROY Véronique ; MARUCA Vincent ; MOREL Jacques ; POMEL Michel ; ROCHE Roger ; ROUBERTOU Didier ; SALVINI Luc ; TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : Emilie THEVENET.

VU les règlements d'attribution, et les conventions s'y rattachant, ci-annexés ;

VU les fiches 4A, 4B, 4C et 4D ci-annexées ;

CONSIDÉRANT que, lors des ateliers de concertation « Réussir la fusion », il avait été demandé qu'en 2017, API mette en place sa politique d'accompagnement des associations afin qu'elle soit efficiente pour 2018 ;

CONSIDÉRANT que la commission « Cohésion et Développement Territorial » a été amenée dans son rôle transversal, à proposer des principes d'accompagnement d'Agglo Pays d'Issoire vers le monde associatif ;

CONSIDÉRANT que la réunion de Bureau en date du 28 novembre 2017 a permis de proposer un cadre d'accompagnement de la vie associative ;

CONSIDÉRANT qu'une commission élargie a proposé la mise en œuvre de 2 systèmes d'aides et, dans un souci d'efficacité, de s'appuyer sur un groupe de travail « association » sous la présidence de Bernard VEISSIERE et composé de Danielle ALETON, Graziella BRUNETTI, Vincent CHALLET, Sylvie JOLIVET, Bertrand LIVET, Brigitte PAILLONCY, Pierre RAVEL, Martine VARISCHETTI, auquel le Président pourra naturellement s'associer ;

CONSIDÉRANT que le rôle de ce groupe de travail consistera :

- pour le soutien logistique, à : évaluer les différents types de soutien, proposer des évolutions ou renforcements, arbitrer sur les éventuelles demandes atypiques (éligibilité d'une association, fréquence des demandes, cas exceptionnels, etc.) et promouvoir le dispositif ;
- pour le soutien financier, à : instruire toute demande, en faire l'analyse et proposer un montant d'aide lorsque le projet sera retenu, ou préciser les raisons du refus proposé après concertation avec le pôle thématique concerné (élus et services culturels, sportifs ou autres selon nature du projet) ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider le dispositif « Associations » ;
- d'adopter le règlement d'attribution, les modèles de conventions et les fiches 4A, 4B, 4C et 4D tels qu'ils figurent en annexe ;
- d'autoriser le groupe de travail à lancer la communication du dispositif et de la mettre en œuvre ;
- d'autoriser le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET

Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 21 /03/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 21 /03/2018

